AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_090-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_090

Publié le : 22/10/2026

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Rappel des dates : Convocation Générale : 18/09/2026 - Affichage : 18/09/2026

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt six, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Michel Berger de Savigné L'Évêque sous la Présidence de Monsieur Anthony TRIFAUT.

Monsieur Tony FOULON est élu secrétaire de séance.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Communes	Délégués	Présents	Pouvoirs à :	Absents excusés
ARDENAY-SUR-MERIZE	LAROCHELLE Lydie	X		
BOULOIRE	DAGUENET Yves			X
	PIE Charlène		Anthony HERRAULT	
	HERRAULT Anthony	X		
CONNERRÉ	HEMONNET Olivier	X		
	GALPIN Maryline	X		
	CHAPPAZ Jérôme		Maryline GALPIN	
	HUON Aurélie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	GODEFROY Vincent	X		
	THANNBERGER Nathalie	X		
MAISONCELLES	CRAHÉ Hervé	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	ROHART Marianne	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
	MACÉ Mélanie	X		
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	AÎNÉ Jacky		Pierre TARANNE	
	TARANNE Pierre	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	TOUZEAU Elizabeth		Jackie SURUT	
	GENDRON Christophe	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAIGNES	FROGER Éric	X		
	CHAUSSON Pascale	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LE CONTE Gaël	X		
	CARRÉ Aurore	X		
	RÉTIF Olivier	X		
	BODEREAU Sandrine	X		
	MAZURELLE-FLEURY David	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	TANDEAU DE MARSAC Louis-Marie	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	DEBELLE Denis		Céline MATHÉ	
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	GALES Pierre	X		
VAL DE LA HUNE	BARRAIS Vincent	X		
	RAIMBAULT Patricia	X		
Conseillers en exercice	44	38	5	1

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200072684-20260924-2026_09_090-DE
en date du 01/10/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_09_090
Publié le : 22/10/2026

Objet : Révision des tarifs 2027 - SITTELLIA

Délibération n°2026-09-090

Monsieur Olivier HEMONNET, Vice-Président en charge du tourisme et des équipements de loisirs, rappelle que le contrat de concession de service public portant sur l'exploitation du Centre Aqualudique Sittellia prévoit que les tarifs d'accès au centre sont révisables chaque année et sont arrêtés par le Conseil communautaire sur proposition du concessionnaire.

La formule contractuelle d'indexation indique une hausse théorique de **1,6 %** pour 2027, avec application de l'arrondi supérieur. Certains tarifs sont toutefois préservés.

Le Conseil communautaire,

Vu le contrat de concession de service public portant sur l'exploitation du Centre Aqualudique Sittellia, prévoyant que les tarifs d'accès au centre sont révisables chaque année et sont arrêtés par le Conseil communautaire sur proposition du concessionnaire,
Vu le rapport présenté par le Vice-Président en charge du tourisme et des équipements de loisirs,

Après en avoir délibéré,

Adopte la grille tarifaire 2027, telle qu'annexée à la présente délibération, liée à l'indexation réglementaire et applicable aux usagers du Centre Aqualudique communautaire Sittellia, à compter du 1er janvier 2027.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire,

Le Président,
Anthony TRIFAUT



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Ile Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.